



PROCES-VERBAL

Election au Conseil communal

Le Bureau électoral tient séance ce mercredi 1^{er} avril 2026, sous la présidence de M. Lionel Moyard pour l'élection d'une membre au Conseil communal, en remplacement de M. François Cardinaux (PLR), démissionnaire.

Les membres du parti Les PLR proposent la candidature de :

Madame
Anne GUYAZ
Née le 16 juin 1972
Originaire de L'Isle/VD et Genève-Ville/GE
Rentière AI
Rue du Gambetta 5
1815 Clarens

Dans ces conditions et compte tenu de son acceptation, le Bureau électoral déclare élue la citoyenne mentionnée ci-dessus pour faire partie du Conseil communal de Montreux.

Le procès-verbal est lu et approuvé en présence des membres du Bureau.

BUREAU ELECTORAL DE MONTREUX

Le Président :


Lionel **MOYARD**



La secrétaire :


Céline **MORIER**

Les scrutateurs :




Montreux, le 1^{er} avril 2026